

Pour une sobriété numérique

Philippe Riat (Verts)

A peu près tout le monde est aujourd'hui connecté, que ce soit au moyen d'ordinateurs, de tablettes ou autres téléphones. Mais consommer du numérique, cela nécessite de nombreuses matières premières, un coût de transport, de l'énergie pour se connecter, et aussi surtout, de l'énergie dépensée pour faire circuler les informations à partir de data center.

D'où une pollution numérique importante qui se traduit par des émissions de gaz à effet de serre proches de celles émises par l'ensemble des poids lourds en circulation dans le monde. Selon plusieurs études scientifiques, l'industrie numérique pollue même déjà autant que l'aviation civile sur toute la planète. Au rythme actuel d'une augmentation de 10% par an, la pollution numérique dépassera en 2035 la production de gaz à effet de serre émise en 2020 par l'ensemble des véhicules terrestres à moteur. Selon Greenpeace, le numérique accapare en outre 10 à 15 % de l'électricité mondiale. Enfin, non seulement le numérique pollue au moment de la fabrication des appareils, mais il pollue encore en fin de vie, les équipements numériques devenant des déchets extrêmement mal recyclés.

Il apparaît désormais clairement que la transition numérique, telle qu'elle est actuellement mise en oeuvre, participe davantage au dérèglement climatique qu'elle n'aide à le prévenir.

Dès lors, le Gouvernement est prié de répondre aux questions suivantes :

- 1. Une pédagogie de la prise de conscience de l'impact environnemental du numérique a-t-elle été mise en place au sein de l'administration cantonale et des écoles jurassiennes ? Sinon, le Gouvernement envisage-t-il de mettre en place une telle campagne de sensibilisation et de quelle manière ?**
- 2. Le Gouvernement est-il disposé à adopter un concept de sobriété numérique en achetant des équipements moins puissants quand cela est possible, en les changeant le moins souvent possible et en réduisant les usages énergivores superflus ?**
- 3. Lors de l'acquisition de nouveaux équipements numériques au sein de l'administration cantonale et dans les écoles, est-il tenu compte de critères énergétiques et environnementaux ? Si tel n'est pas le cas, le Gouvernement va-t-il le préconiser ? Sinon, pourquoi ?**
- 4. Comment le Gouvernement compte-t-il accélérer la prise de conscience de l'impact environnemental du numérique dans la population ?**

Philippe Riat (Verts)

Co-signataires

- Rémy Meury (CS-POP)
- Ivan Godat (Verts)
- Magali Rohner (Verts)
- Jérôme Corbat (CS-POP)

- Tania Schindelholz (CS-POP)
- Roberto Segalla (Verts)
- Baptiste Laville (Verts)

Intervention déposée officiellement le 30 septembre 2020

Documents annexés

- qe3334.pdf



Pour une sobriété numérique

À peu près tout le monde est aujourd'hui connecté, que ce soit au moyen d'ordinateurs, de tablettes ou autres téléphones. Mais consommer du numérique, cela nécessite de nombreuses matières premières, un coût de transport, de l'énergie pour se connecter, et aussi et surtout, de l'énergie dépensée pour faire circuler les informations à partir de *data center*.

D'où une pollution numérique importante qui se traduit par des émissions de gaz à effet de serre proches de celles émises par l'ensemble des poids lourds en circulation dans le monde. Selon plusieurs études scientifiques, l'industrie numérique pollue même déjà autant que l'aviation civile sur toute la planète. Au rythme actuel d'une augmentation de 10% par an, la pollution numérique dépassera en 2035 la production de gaz à effet de serre émise en 2020 par l'ensemble des véhicules terrestres à moteur. Selon Greenpeace, le numérique accapare en outre 10 à 15 % de l'électricité mondiale. Enfin, non seulement le numérique pollue au moment de la fabrication des appareils, mais il pollue encore en fin de vie, les équipements numériques devenant des déchets extrêmement mal recyclés.

Il apparaît désormais clairement que la transition numérique, telle qu'elle est actuellement mise en œuvre, participe davantage au dérèglement climatique qu'elle n'aide à le prévenir.

Dès lors, le Gouvernement est prié de répondre aux questions suivantes :

- 1) **Une pédagogie de la prise de conscience de l'impact environnemental du numérique a-t-elle été mise en place au sein de l'administration cantonale et des écoles jurassiennes ? Sinon, le Gouvernement envisage-t-il de mettre en place une telle campagne de sensibilisation et de quelle manière ?**
- 2) **Le Gouvernement est-il disposé à adopter un concept de *sobriété numérique* en achetant des équipements moins puissants quand cela est possible, en les changeant le moins souvent possible et en réduisant les usages énergivores superflus ?**
- 3) **Lors de l'acquisition de nouveaux équipements numériques au sein de l'administration cantonale et dans les écoles, est-il tenu compte de critères énergétiques et environnementaux ? Si tel n'est pas le cas, le Gouvernement va-t-il le préconiser ? Sinon, pourquoi ?**
- 4) **Comment le Gouvernement compte-t-il accélérer la prise de conscience de l'impact environnemental du numérique dans la population ?**

Delémont, le 30 septembre 2020

Groupe Verts et CS-POP
Philippe Riat